

Ce n'est pas, encore une fois, qu'ils aient souffert dans leurs intérêts matériels : au contraire, jamais paix plus profonde n'avait régné sur ce pays que depuis la fin du XVIII^e siècle. Mais leurs chefs politiques éveillés au danger futur, gardant les chemins de l'avenir, criaient aux Canadiens : Réclamez hardiment la part de pouvoir que vous donne la constitution ; vous n'avez pas le droit d'abandonner à un adversaire le sort de vos descendants.

C'est là le rôle que Lafontaine a admirablement rempli. Acceptant les conditions qui nous étaient faites par la nouvelle constitution, il fut sur ce nouveau terrain aussi irréductible que Papineau l'était dans son abstention. A toutes les offres de demi-satisfaction, il opposait un refus décidé, jusqu'au jour où, à force de désintéressement, il put entrer la tête haute, par la grande porte, dans les conseils du gouvernement et y exercer avec indépendance notre part, toute notre part d'influence.

Ce ne fut qu'un moment dans notre histoire.

A par
du po
bloc c
former
missio
pline p
nemen
instru

C'es
vingt-c
diens y
du trio
et pers
gneme
existe
pérer d

Il fa
nous se
détruit
constan

prévu,
Les
taine.